

Image not found or type unknown



Reprise apres congé parental

Par **juluauem**, le **12/01/2009** à **13:28**

bonjour
je reprends en mars 2009 mon travail apres 3 ans de congé parental
j'avais les mercredis et samedis delibres etant à 20H avant
mon futur planning est tout les jours sauf le samedi
ma remplaçante ne travaille pas les mercredis et ne les fera pas si je lache le poste
favoritisme ?
j'ai 4 enfants et je ne me vois pas les faire garder le mercredi avec mon salaire de 20H
que puis je faire ?
j'ai des droits ?
employée depuis 1993 ds l'entreprise
c'est un coup dur !
merci de m'aider